

établi l'une des réserves les plus progressistes du Canada, bien qu'il reste encore beaucoup à faire du côté du développement économique.

L'un des domaines très importants qui pourrait être développé davantage est celui de la culture indienne. Si le peuple indigène de notre pays doit préserver son riche patrimoine culturel pour le transmettre aux générations à venir, je demanderais au gouvernement fédéral de tâcher par tous les moyens de lui fournir les fonds dont il a besoin.

Dans son rapport du 30 juin 1971, le comité permanent des affaires indiennes et du développement du Nord canadien, dont je fais maintenant partie, recommandait au gouvernement fédéral de favoriser l'épanouissement de la culture indienne. Je vais vous citer de brefs passages du rapport en question:

• (10.10 p.m.)

Que tous les programmes d'études fédéraux soient révisés de façon à inclure:

- a) Une étude sensiblement plus poussée de l'histoire des Indiens et de leurs contributions à l'économie, la science, la médecine, l'agriculture, l'exploration, etc.,
- b) Des cours réservés à la culture, la musique, l'art et l'artisanat indiens, etc., en insistant auprès des provinces pour qu'elles entreprennent des réformes semblables partout où des enfants indiens se font instruire.

Et plus loin:

Selon le Comité, insuffler la fierté de la culture et de l'héritage est un élément essentiel de la réforme nécessaire dans nos écoles.

Le rapport fait ensuite état de la nécessité de favoriser l'emploi de la langue indigène comme langue d'enseignement, l'enseignement préscolaire, la formation professionnelle en matière d'artisanat indigène et l'établissement de nouveaux programmes à l'intention des futures institutrices et institutrices adjointes.

Dans la ville de Brantford, on trouve l'Institut Mohawk, autrefois un internat indien. A l'époque, il a joué son rôle, mais aujourd'hui, on a tendance à s'éloigner de telles institutions et on a fermé celle-ci il y a bien au-delà d'un an. L'an dernier, le Conseil des Six Nations a négocié avec le gouvernement fédéral pour obtenir les locaux et y établir un centre culturel et éducatif. On prévoit aussi qu'une partie des locaux servira de quartier général à l'Association des Indiens iroquois et alliés.

Au début du mois, le Conseil des Six Nations l'a emporté dans sa lutte pour obtenir la possession de l'immeuble. Le Conseil, d'autre part, a obtenu la somme de \$25,000, qui couvrira une partie des frais d'exploitation de l'institut. Sur cette somme, le montant de \$5,000 a été fourni par l'Association des Indiens iroquois et alliés, celui de \$10,000, par le bureau local des Affaires indiennes, et un autre de \$10,000, par le siège du ministère des Affaires indiennes. Un porte-parole de la réserve a déclaré que cette somme d'argent permettrait probablement à l'Institut de poursuivre son activité jusqu'au 1^{er} avril 1972, début de la nouvelle année financière.

Comme il en coûte \$60,000 par année pour le seul entretien de cet édifice vacant et comme il en coûte environ \$250,000 par année pour faire de l'institut un internat, il est bien évident qu'il faudra beaucoup plus d'argent pour réaliser les nombreux objectifs des Indiens de ma circonscription.

J'en viens maintenant à un point très important qui milite en faveur de l'établissement d'un centre culturel et éducatif indien dans le vieil institut Mohawk. Dimanche soir dernier, lors d'une émission à la télévision nationale,

M. Harold Cardinal, président de l'Association des Indiens de l'Alberta, a déposé un document qui, disait-il, était une copie d'une déclaration confidentielle du cabinet, et j'en cite un extrait:

c) Que le secrétariat d'État et le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien soient autorisés à établir conjointement un programme quinquennal de financement renouvelable pour permettre la création de centres culturels et éducatifs indigènes. Ce programme devrait prévoir une somme allant jusqu'à 2 millions de dollars au cours de l'année financière 1970-1971, dont un million doit être fourni au secrétariat d'État dans le budget supplémentaire. Au cours de chacune des quatre années suivantes, jusqu'à dix millions de dollars seront affectés au programme dans le budget.

Pour ce qui est de mon exposé de ce soir, je ne ferai pas intervenir la prétendue fuite de ce document. Si l'article (c) que je viens de citer est exact et authentique, je félicite le cabinet et en particulier le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien (M. Chrétien) d'avoir affecté cette somme à la création, au développement et à l'entretien de centres culturels et éducatifs destinés aux Indiens.

J'aimerais souligner les avantages évidents qu'il y a à créer un centre de ce genre dans le vieil institut Mohawk de Brantford. En premier lieu, les Indiens y ont déjà un immeuble en bon état. Il a des liens historiques dans la collectivité et appartient actuellement au conseil de la bande des Six Nations. Certaines subventions ont déjà été versées.

Monsieur l'Orateur, j'exhorte le gouvernement à accéder le plus vite possible à la requête des Indiens de la réserve des Six Nations en vue de faire de l'Institut Mohawk un centre éducatif et culturel indien. Monsieur l'Orateur, je ne voudrais pas avoir l'air condescendant ou attendri, mais nous devons beaucoup aux populations indigènes du pays. L'Indien a mis au service des premiers colons blancs son meilleur savoir sans lequel ceux-ci n'auraient pas survécu. Nos ancêtres ont transmis jusqu'à un certain point, à l'indigène nord-américain le mauvais côté de leur personnalité et leurs pires défauts. Je crois qu'il est grandement temps de corriger cette situation.

En terminant, monsieur l'Orateur, je voudrais citer un passage d'un document de 1969 intitulé: «La politique indienne du gouvernement du Canada»...

M. l'Orateur: A l'ordre je vous prie. Je m'excuse de devoir interrompre le député. Peut-être pourra-t-il reporter à une autre occasion la lecture de cet extrait. La parole est au secrétaire parlementaire du premier ministre (M. Danson).

M. Barnett J. Danson (secrétaire parlementaire du premier ministre): Merci, monsieur l'Orateur. J'espère que si on peut me donner un temps égal, tout au moins qu'on pourra me donner le même temps supplémentaire afin que je puisse lire la déclaration qui a été préparée pour répondre à la déclaration du député de Brant (M. Blackburn) qui fait un plaidoyer très touchant et très sincère je le crois.

L'institut Mohawk est le plus ancien internat indien du Canada et sa construction remonte à 1831. Pendant bien des années, il a été dirigé d'une façon éclairée par l'Église anglicane du Canada. Plus récemment, c'est le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien qui a eu la charge directe de gérer cet institut tout en continuant à travailler de concert avec l'Église anglicane.

L'institut Mohawk a cessé d'être un internat ou une école utilisée de jour en juin 1970. D'autres mesures ont été prises pour s'occuper de l'éducation des enfants de la réserve des Six Nations. A cette époque, le Conseil de la